AKTUALIT[?]T

VERFAHREN
Mittwoch, 5. april 2017

Vous accompagner au quotidien

Un ?ventail de services publics pour vous aider dans vos d?marches.

Avocat, conciliateur de justice, psychologue ou encore conseill?re conjugale et familiale... sont ? votre ?coute lors de permanences gratuites.

Conciliateur de justice

Recevoir une aide administrative et/ou juridique pour trouver une solution amiable, c'est possible sans avoir ? passer par la case "tribunal". Charg? d'instaurer un dialogue entre les parties, le conciliateur de justice peut intervenir dans divers domaines (voisinage, probl?me de copropri?t?, consommation...) pour r?soudre un litige.
Tout comme l'association Nouvelles Voies qui met, gratuitement, des professionnels ? votre service (droit de la famille, d?marches administratives...).

Une permanence de consultations juridiques gratuites avec un avocat est ?galement ? la disposition des V?liziens, deux fois par mois, en mairie. Dites d'orientation, elles sont destin?es ? renseigner sommairement l'int?ress? sur l'?tendue d'un droit, la marche ? suivre pour en assurer la sauvegarde, et d?terminer sur l'assistance d'un avocat semble souhaitable.

Permanences imp?ts

En avril et mai, pour aider ? la souscription de revenus, l'Adjoint au Maire charg? des affaires financi?res assurera des permanences. En dehors de cette p?riode, il se tient ? la disposition des V?liziens, sur rendez-vous, pour examiner toute question d'ordre fiscal.

PEJAP

Dans un autre registre, la Ville a mis en place le Point Ecoute Jeune en lien avec un psychologue, destin? aux enfants, adolescents, jeunes adultes et leurs parents.

Conseill?re conjugale et familiale

Sous l'?gide du CCAS, la conseill?re conjugale et familiale re?oit ?galement des couples, des personnes seules, des familles enti?res ou des jeunes rencontrant des difficult?s dans leur vie affective et relationnelle.

Travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux du CCAS et ceux du D?partement peuvent vous proposer un accompagnement budg?taire ou une aide dans le cadre d'une expulsion locative ou autre difficult?. Des rende-vous peuvent ?tre pr?vus au CCAS, ? Versailles ou ? votre domicile.

- En savoir +

Emploi

Vous ?tes ? la recherche d'un emploi ? Le service Destination Emploi de la mairie, la mission locale intercommunale de Versailles, Chantiers Yvelines, Solidarit? Nouvelle proposent des permanences pour vous accompagner dans vos d?marches.

- En savoir +

Des ?lus ? votre ?coute

Retrouvez-les les mardis lors de leurs permanences en mairie et sur les march?s de la ville une fois par mois.